

Résumé des mandats

Réunion du Conseil de Coordination de l'ASSÉ Tenue le 11 juillet 2007 à l'Université de Montréal

Ordre du jour

- 0.0 Ouverture
- 1.0 Procédures
 - 1.1 Praesidium
 - 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
 - 1.3 Lecture et adoption du procès-verbal
- 2.0 Suivi des Comités et Conseils
- 3.0 Femmes
- 4.0 Matériel d'information
 - 4.1 Syndicalisme de combat
 - 4.2 Affiliations
 - 4.3 Sites Internet
 - 4.4 Journal
 - 4.5 Grève générale illimitée
- 5.0 Plan d'action
 - 5.1 Mobilisations secondaires
 - 5.2 Mobilisations urbaines
 - 5.3 Rentrée
 - 5.4 Actions rotatives
 - 5.5 Déclenchement de la grève
 - 5.6 Forum social québécois
- 6.0 Administration et finances
- 7.0 Congrès
- 8.0 Permanence
- 9.0 Prochain Conseil de Coordination
- 10.0 Varia
- 11.0 Levée

Lecture et adoption du procès-verbal

1. Que l'on adopte le procès-verbal du 21 juin 2007.

Suivi des Comités et Conseils

1. Compte tenu de l'absence de Secrétaire Général-e, que chaque Comité et Conseil appelle au début de chaque semaine au bureau de l'ASSÉ pour faire un bilan de ses activités et ses prévisions de la semaine. Qu'un rapport du Conseil exécutif soit conséquemment diffusé sur le forum interne.

Femmes

1. Considérant les difficultés rencontrées lors des Congrès de la CASSÉÉ en ce qui concerne les points femmes;
Considérant la fréquence des Congrès en temps de grève;

Considérant l'importance des questions femmes à l'ASSÉ de même que celle de stimuler la participation égalitaire des deux genres dans les débats;
Que le Conseil de Coordination propose au Congrès que les caucus non-mixtes remplacent les points femmes dans les Congrès de la grève.

Matériel d'information

Syndicalisme de combat

1. Qu'une série de documents de vulgarisation du syndicalisme de combat soit produite ou mise à jour selon les besoins, sur les thématiques suivantes :

- Les différents types de syndicalisme;
- Histoire du syndicalisme étudiant de combat au Québec;
- Questions & réponses sur la grève générale illimitée;
- Les types d'actions durant une grève.

mais que le matériel d'information spécifique à la grève générale illimitée soit priorisé.

Sites Internet

1. Que l'on tente de trouver une personne pour traduire le site asse-solidarite.qc.ca ».

Journal

1. Que l'encadré sur les situations, revendications et mandats locaux soit remplacé par un article sur qu'est-ce qu'une grève générale illimitée dans l'*Ultimatum* de rentrée.

2. Que la date de sortie du journal *Ultimatum* soit le 15 août 2007.

Grève générale illimitée

1. Que Richard Miron se penche sur la question de l'Aide financière aux études dans le cadre de son contrat de recherches. Plus particulièrement, qu'il se penche sur la proposition de loi-cadre des fédérations étudiantes, sur l'évolution de l'AFE depuis la réforme de 2004 et ses effets et enfin sur la question des plafonds de prêts.

2. Que le slogan pour le matériel d'information soit décidé lors de la prochaine réunion sur le matériel d'information, qu'à ce titre, une ébauche du matériel d'information soit, si possible, déposée au prochain Conseil de Coordination.

3. Considérant le contexte décisif pré-grève dans lequel nous sommes cet été;

Considérant l'importance de la mobilisation pour que les revendications de l'ASSÉ trouvent écho et fassent reculer le gouvernement dans ses politiques;

Considérant la présence du Mémoire sur la gratuité scolaire et le temps de travail général alloué à la recherche durant la dernière année;

Que soient mis en dépôt les mandats du Comité à la recherche et aux affaires académiques concernant la mise à jour du Mémoire sur la gratuité scolaire. Que toute recherche d'envergure serve prioritairement à l'écriture d'un format qui pourra être distribué au grand public considérant le manque de stratégie globale et le manque de financement disponible quant à la distribution du Mémoire sur la gratuité scolaire.

4. Que le Conseil exécutif évalue la possibilité d'une rencontre nationale ou d'une journée interne pour une formation des associations étudiantes locales sur les médias, et ce, d'ici le déclenchement de la grève.

Plan d'action

Mobilisations urbaines

1. Que le mandat du Comité à la recherche et aux affaires académiques concernant la rédaction du matériel d'information sur l'éducation comme investissement individuel soit transformé en matériel pour la mobilisation urbaine.

Rentrée

1. Que le camp de formation régulier d'automne se déroule, dans la mesure du possible où le Congrès des 1^{er} et 2 septembre est en accord, durant la fin de semaine du 21 au 23 septembre 2007.

2. Que l'horaire préliminaire des ateliers pour le camp de formation régulier d'automne soit le suivant :

Samedi

9h à 12h : Atelier sur le capitalisme et ses contradictions **ou** Atelier sur la lutte de classes

12h à 13h : Dîner

13h à 15h : Pour un réinvestissement, pas n'importe comment !

15h à 17h : ABC de la mobilisation

17h à 18h : Souper

18h à 20h : Femmes et féminisme

Dimanche

9h à 12h : Histoire de la grève 2005 **ou** Syndicalisme étudiant de combat

13h à 15h : Organisation locale de la grève

15h à 17h : Organisation de perturbations économiques et occupation

17h : Bye Bye !

Administration et finances

1. Considérant les finances précaires de l'ASSÉ;

Considérant notre production actuelle en matière d'imprimeries et de photocopies;

Considérant la sécurité qu'un contrat nous apporterait de ce côté;

Que l'ASSÉ conclue un contrat de location et d'entretien d'un photocopieur multifonction pour 5 ½ ans. Que les options privilégiées soient, dans l'ordre, selon nos informations :

1. Solution autonomie : iR3035 : 858,96 \$ / trimestre, soit 3 435,84 \$ / année.

2. Solution de base : iR2020i : 401,96 \$ / trimestre, soit 1 607,84 \$ / année

Que l'option d'acheter ledit photocopieur soit envisagée le plus tôt possible.

Congrès

1. Que le Conseil de Coordination dépose, pour le Congrès des 1^{er} et 2 septembre 2007, l'avis de motion suivant :

À l'Article 27 du Nouveau code des règles de procédure – Considérations générales, de la section

D) Les propositions privilégiées, du Chapitre 3 : Les propositions : Que le caucus non-mixte

devienne le point m) et que, conséquemment, on décale l'ordre tel que prévu.

2. Que le Conseil de Coordination dépose, pour le Congrès des 1^{er} et 2 septembre 2007, l'avis de motion suivant :

À l'Article 15 du Nouveau code des règles de procédure – Considérations générales, de la section A) Propositions ordinaires, du Chapitre 3 : Les propositions : Ajouter : Article 15.1 : Chaque proposition dûment appuyée peut être présentée pour un laps de temps restreint (sans proposition privilégiée pour la définir, le praesidium considère qu'il est de 1 minute 30 secondes) par la délégation qui l'a proposée. Cette présentation n'est pas une intervention régulière. Elle vise strictement à éclaircir le Congrès sur les modalités de la proposition afin que les tours de paroles subséquents ne soient pas hors d'ordre. En ce sens, elle n'est pas comptabilisée dans les tours de paroles.

Prochain Conseil de Coordination

1. Que le prochain Conseil de Coordination ait lieu mardi, le 24 juillet à 18h00 à l'UQAM.

Proposition mise en dépôt

1. Que le Conseil de Coordination dépose, pour le Congrès des 1^{er} et 2 septembre 2007, l'avis de motion suivant :

À l'Article 9 des Statuts et règlements : Composition et définition, du Chapitre 3 Congrès : Que soit ajouté au point 2 : « Une délégation peut faire une rotation (complète de la délégation ou non) par jour de Congrès, en autant qu'elle respecte les autres modalités. » après « La délégation doit être composée d'au moins une femme et aucune délégation ne doit être composée de plus de deux hommes. ».